

Actualité des baux commerciaux et fonds de commerce

Niveau : Pratique courante

Durée : 1,0 jour(s) soit 7,0 heure(s)

Public concerné

Notaires et collaborateurs pratiquant le droit immobilier et/ou droit des affaires

Objectifs pédagogiques :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Maîtriser l'actualité législative et jurisprudentielle intervenue en matière de fonds de commerce et baux commerciaux
- Comprendre les difficultés qui s'imposent en matière rédactionnelle dans ces matières.
- Conseiller utilement une clientèle de commerçants et artisans et d'investisseurs en immobilier commercial

Contenu

Actualité du bail commercial

- Renforcement de l'ordre public dans la législation des baux commerciaux
- Conséquences de la loi et la jurisprudence sur l'évolution des loyers
- Mesures affectant les congés et la durée du bail
- Rééquilibrage des rapports locatifs concernant le transfert de charges, de travaux et d'impôts
- Droit de préférence au locataire en cas de vente des murs commerciaux

Actualité du fonds de commerce

- Reconnaissance jurisprudentielle et législative de l'existence d'un fonds de commerce sur le domaine public : conditions et appréciations.
- Information aux salariés préalable à la cession du fonds de commerce
- Conséquences pratiques de la loi de simplification du 19 juillet 2019
- Difficultés liées à certains modes de transmission du fonds de commerce
- Pratique des formalités commerciales

Prérequis :

Aucun prérequis exigé, toutefois des connaissances en matière de vente de fonds de commerce et rédaction de baux commerciaux sont conseillées et vous permettront de suivre cette formation plus confortablement. Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement pour tester vos connaissances.

Modalités d'exécution

Formation en présentiel ou Visioformation

Modalités pédagogiques

Type de formation : Intra, inter, commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

Modalités Techniques

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

Modalités d'encadrement

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

Modalités de suivi et appréciation des résultats

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant Feuille d'emargement signée en présentiel ou électroniquement (régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence)

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

Page 2 sur 3

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

 **DELEGATION NATIONAL** : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tél. +33 1 53 40 45 40 – Fax : +33 1 53 40 45 41 – Courriel : national@inafon.fr – Site : <https://www.inafon.fr>

Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;

Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

Remise d'une attestation

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation